



Dette de loyer faite par mon fils

Par **Josijojo**, le **20/03/2019** à **11:31**

Bonjour.j ai laisser mon fils de 31 ans salarié dans mon logement du fait d une grosse d expression suis aller chez ma fille et mon fils la pas honorer les loyers et ma fait une dette de 9000 euros j ai demander à l huissier de rembourser 200 euros mensuel j ai déjà fait 2 versement mon compte bancaire est bloquer et personne ne me répond que puis je faire merci de vos reponses

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent être écrits dans un français correct !!!

[/quote]

Par **youris**, le **20/03/2019** à **14:28**

bonjour,

si vous êtes locataire, vous êtes responsable du paiement des loyers, aviez-vous l'accord de votre bailleur pour sous louer le logement à votre fils ?

si votre compte bancaire est bloqué, c'est que votre bailleur a fait une procédure devant un tribunal et a obtenu un jugement valant titre exécutoire, et qu'il a demandé à un huissier de procéder à une saisie attribution sur votre compte bancaire.

mais avant de faire une procédure judiciaire, votre bailleur a du vous mettre en demeure de payer vos loyers, de la même manière le jugement vous condamnant à payer a du vous être signifié par un huissier.

mais tous les courriers ont sans doute été expédiés à votre adresse connue de votre bailleur.

votre fils ne vous a sans doute pas transmis ces courriers.

salutations

Par **Josijojo**, le **20/03/2019** à **22:46**

Bonsoir .Merci de votre réponse je n ai pa soulouer mon logement mon fils est avec moi depuis sa naissance je l ai laisser à la maison pour aller soigner ma fille atteinte d un cancer et seule avec deux enfants il avait à charge de payer le loyer puisque sa fille et On amie l ont rejoint voila ce Ni fait que je suis dans cet enbara la et je ne sais pas quoi faire j ai de ma.der à rembourser par 200 euros mais pas de réponse sans compter que j ai plus de logement

Par **youris**, le **22/03/2019** à **10:01**

bonjour,

vous devez régler le problème avec votre fils.

pourquoi n'avez-vous plus de logement ?

vous pouvez consulter un avocat.

salutations